

“ par les Loix de nostre Royaume et Coutume de Paris suivie
 “ aud. Pays, aud. Titre nom et dignité de Baronnie, Voulons
 “ qu'ils se puissent dire, nommer et qualifier Barons en tous
 “ actes tant en jugement que dehors, qu'ils jouissent des droits
 “ d'armes, Blazons, honneurs, prérogatives, rang, prééminence,
 “ en lieu de guerre, assemblée de Noblesse et autres, ainsi
 “ que les autres Barons de notre Royaume.”

Par l'enregistrement de ces nouvelles lettres, en vertu d'un arrêt du 25 avril 1701, au Conseil Souverain de Québec, le nouveau Baron fut confirmé dans son investiture.

Charles Jacques le Moyne de Longueuil, troisième baron sous la domination française, ayant été tué en 1755, en combattant pour la défense du pays, sous le drapeau du baron Dieskau, sans laisser d'enfants vivants, sa veuve Marie Catherine Fleury Deschambault donna naissance quelques mois après, à deux jumelles, laissant sa sœur baptisée sous le nom de Marie Joseph Charles pour seule héritière de leur père. Devait-elle aussi hériter de sa dignité ?

C'est ce qu'après la cession du pays à l'Angleterre et le Traité de Paris contesta, Joseph Emmanuel de Longueuil, frère puîné du dernier baron et pendant la minorité de sa nièce il en prit même le titre.

N'ayant pas une confiance suffisante dans les lumières des hommes de loi du pays et ne croyant pas les tribunaux de la province compétents en matière semblable, les intéressés consultèrent sur cette question trois avocats éminents du Parlement de Paris, dont deux, Elie de Beaumont et Gerbier ont laissé une grande réputation d'éloquence au barreau et le troisième, Boucher d'Argis jouit d'un grand nom comme jurisconsulte, l'avis desquels fut favorable à la prétention de la fille du baron et déclara la baronnie fixée en sa personne.

Il paraît que cette conclusion fut acceptée par les intéressés, du moins, on n'entendit plus parler des prétentions du frère puîné qui paraît avoir abandonné à sa nièce la jouissance de la baronnie et du titre.

En 1781, la baronne Marie Charles Joseph LeMoyne de Longueuil épousa à Québec, David Alexander Grant, capitaine